



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 19

Le 16 novembre 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

En raison d'une circulation virale toujours préoccupante, les dispositifs et protocoles mis en place dans notre commune, tout comme les recommandations en matière de sécurisation sanitaire, demeurent identiques et seront maintenus au moins pendant les deux semaines à venir. Les interdictions concernant la pêche de loisir et la chasse, sur lesquelles planaient quelques interrogations, ont été clairement reformulées par la Préfecture : « *toute activité de pêche de loisir est interdite, par analogie avec les règles applicables à la chasse* ». Toutes ces recommandations et interdictions sont certes pesantes, notamment pour les jeunes, mais chacun peut contribuer par ses efforts à nous donner les meilleures chances de fêtes de fin d'années plus joyeuses.



Dans ce contexte sanitaire, je renouvelle la recommandation de télécharger l'application gratuite « TousAntiCovid » qui outre la possibilité de s'identifier comme « cas contact », donne accès aux formulaires d'autorisation de déplacement et à des informations actualisées chaque jour. Pour vous dépanner, des formulaires sont disponibles chez vos commerçants. J'insiste à nouveau sur la nécessité de leur faciliter la tâche par un strict respect des mesures barrières : nettoyage des mains, port du masque, distanciation, limitation du nombre de personnes dans les commerces.

Dans cette période psychologiquement difficile pour beaucoup de personnes, le nombre de **violences intra familiales** est en augmentation sur tous nos territoires. La préfecture précise que les victimes peuvent quitter leur domicile à tout moment, sans devoir disposer d'une attestation. Elles peuvent appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS en cas de danger immédiat. Des informations complémentaires sont données ci-dessous.

La commémoration solennelle du 11 Novembre s'est déroulée à 9h mercredi dernier. Respectant les interdictions de rassemblements et l'exposition de personnes fragiles, j'étais accompagnée du Président et du Vice-Président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et d'un seul porte drapeau. Après la levée du drapeau, la lecture du discours Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, fut suivie du discours de l'UNC et de l'appel aux Morts.



Après le dépôt de gerbe, nous avons observé la minute de silence et chanté la Marseillaise.

La Bibliothèque est maintenant ouverte tous les samedis de 10h à 12h pour les retours de livres et le retrait des commandes faites par mail ou par téléphone.

Le **Bureau d'Information Touristique** : fermeture de l'accueil au public du mardi 17 novembre au 30 novembre.

Tél : 02 40 82 74 00 ou 02 40 82 04 40

Les travaux de voirie annoncés rue de Prigny vont se dérouler du 16 novembre au 4 décembre, entraînant une déviation et des interdictions de stationnement précisées dans l'extrait de l'arrêté municipal ci-joint. Pendant ces deux semaines le flux de voitures derrière la bibliothèque et près de l'école Eric Tabarly sera ponctuellement plus important. **Un strict respect des limitations de vitesse se doit d'être appliqué pour protéger les enfants qui évoluent entre l'Ecole et les Farfadets.** Une présence renforcée du personnel communal pour sécuriser les cheminements des enfants sera mise en place.

Les restrictions suivantes sont mises en œuvre (extrait de l'arrêté municipal n° 180-11/2020 du 6 Novembre 2020) :

- Circulation alternée
- Défense de stationner (véhicules légers et poids lourds)
- Vitesse limitée à 30 km/h
- Circulation interdite ponctuellement lors des phases de finition des travaux avec mise en place d'une déviation (cf. plans ci-dessous)



Déviation de transit



Déviation « riverains, commerces et littoral »

Solidarité : je demande à chacun de bien vouloir signaler par un appel en mairie toute situation d'isolement, de difficulté, le concernant ou touchant quelqu'un de son voisinage afin que nous puissions diligenter l'aide nécessaire.

En vous assurant de la mobilisation constante de vos élus et des services municipaux pour vous aider à traverser au mieux cette difficile période, je vous souhaite une bonne semaine et j'espère, comme chacun d'entre vous, des jours prochains meilleurs.

Le 16 Novembre 2020
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

Contacts commune des Moutiers en Retz à consulter

- Tél. : 02 40 82 72 05
- www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47 - Commande si possible 48 h à l'avance
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- Mr et Mme ALLEGUEDE- Vente de fleurs- Commandes et livraisons possibles : 02 40 64 77 69

- **Zone ostréicole de Lyarne**

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière. **Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter : <http://www.pornicagglo.fr>

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
<http://www.pornicagglo.fr/clickandcollect/>
<http://carto.pornicagglo.fr/adws/app/9e3e8698-1e8a-11eb-9976-5f140104aa5d/index.html>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>

VIOLENCES INTRAFAMILIALES Témoïn ou victime ?

3919

Vos numéros de proximité :

Enfant en danger - 119

Gendarmerie - 02 40 21 40 06

Assistante sociale - 06 80 84 40 72

**Espace Départemental des
Solidarités - 02 40 82 20 30**

**COVID19 - LES MOUTIERS-EN-RETZ SE
MOBILISE. SOYONS SOLIDAIRES DES
PLUS VULNÉRABLES !**

www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo**
PAYS DE RETZ



Le contexte sanitaire est un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Les victimes peuvent donc quitter leur domicile à tout moment, sans devoir disposer d'une attestation. Elles peuvent appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS en cas de danger immédiat.

Parmi les autres services à leur disposition :

- **le 39 19**, numéro gratuit et anonyme (en semaine de 9h à 22h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h), qui dispose également d'un partenariat de 2 000 courses gratuites avec Uber jusqu'au 31 mars 2021
- **un site Internet** est disponible 24h/24 et 7 j/7 avec un tchat anonyme et non traçable : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- **l'application « APP-ELLES »** de soutien entre femmes : <https://www.app-elles.fr/>
- **un tchat gratuit** : www.commentonsaime.fr
- **le dispositif "Alerte pharmacie"**, qui permet de se signaler en pharmacie. L'officine se charge ensuite d'alerter les forces de l'ordre
- **le 119** est à la disposition des enfants (appel gratuit 24h/24, 7j/7)
- **le 01 40 47 06 06** (disponible le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 ; le jeudi de 10h à 13h) est à la disposition des femmes en situation de handicap.